



PROVINCE DU QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon tiendra une séance extraordinaire le **19 aout 2024 à 19 heure, à la salle municipale au 750 rue principale à Saint-Cléophas-de-Brandon.**

Au cours de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront uniquement sur les sujets suivants à l'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion pour le règlement 2019-09-09-04 modifiant le règlement 2019-09-09 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
3. Premier dépôt du projet de règlement 2019-09-09-04 modifiant le règlement 2019-09-09 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
4. Demande PIIA – Lot 6 601 574 – Construction neuve
5. Demande PIIA – Lot 6 601 573 – Construction neuve
6. Période de questions des contribuables

Donnée à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'aout de l'an deux-mille-vingt-quatre.

*Catherine Gagnon*

Catherine Gagnon  
Directrice générale et greffière-trésorière

---